

Conseil de RPI n°3**Présents :**

Enseignants : Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Helga Enselme ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Séverine Léchevin

Parents élus : Bellamy Lucile, Tenaille Julie, Martin Constance, Jugé Nathalie, Besson Claire, Corinne Levazeux, Aurélie Levazeux.

Représentants de la mairie : Nathalie Ansel (adjoint chargée des écoles LN), Rumberger Patricia (adjoint chargée des écoles A)

Animateur périscolaire : Mathilda Hay

DDEN : Jeanine Raynaud

Excusés :

Inspection : M. Junca (IEN)

Représentants de la mairie : M. Ardoin Stéphane maire de Les Nouillers, Rémi Lamarre (maire Archingeay), Michel Garnier (1^{er} Adjoint LN)

Parents élus : Serge Tessier, Sandrine Moreau, Sarah Pougard

RASED : Mme Castel Anne-Sophie, Psychologue scolaire

Début de la réunion à 18h40.

1. La rentrée 2021:**a) Date de la rentrée :**

Jeudi 2 septembre 2021

Nous avons proposé aux parents des PS une rentrée échelonnée. Une partie de ces élèves rentre le jeudi 2 septembre, mais ne vient pas le vendredi, et l'autre partie fait l'inverse, elle rentre le vendredi 3 septembre, sans venir le 2.

En réduisant ainsi le nombre d'élèves, le premier jour de classe des PS se passe de façon plus sereine. C'est la quatrième année que nous utilisons ce dispositif, et nous en sommes très contentes, et nous avons de bons retours des parents.

Pour la rentrée prochaine, nous n'allons pas pouvoir accueillir de TPS au vue du nombre important d'élèves dans la classe des PS/MS. En fonction de l'état des effectifs, nous pourrons en rediscuter à la rentrée de janvier.

Changement d'organisation depuis le 7 juin date de ce conseil d'école :

A l'heure de publier ce compte-rendu, nous venons d'apprendre que le jour de la rentrée, l'inspecteur viendra faire un comptage des élèves présents, dans l'objectif d'évaluer si l'ouverture d'une nouvelle classe est nécessaire.

Par conséquent, il n'y aura pas de rentrée échelonnée et tous les élèves devront être présents le jour de la rentrée.

b) Rythme et horaires à la prochaine rentrée.

Les Nouillers

	Enseignement matin		Enseignement après-midi		
	Début	Fin	Début	Fin	
Lundi	8h45	12h15	13h45	16h15	6h
Mardi	8h45	12h15	13h45	16h15	6h
Mercredi					
Jeudi	8h45	12h15	13h45	16h15	6h
Vendredi	8h45	12h15	13h45	16h15	6h
APC : 16h20 -16h55 (2 fois par semaine)					24h

Archingeay

	Enseignement matin		Enseignement après-midi		
	Début	Fin	Début	Fin	
Lundi	8h30	12h00	14h05	16h35	6h
Mardi	8h30	12h00	14h05	16h35	6h
Mercredi					
Jeudi	8h30	12h00	14h05	16h35	6h
Vendredi	8h30	12h00	14h05	16h35	6h
APC : 13h20 -13h55 (2 fois par semaine)					24h

c) Prévision d'effectifs :

Les Nouillers

A l'heure actuelle, il y aurait 16 PS, 21 MS, 20 GS, 15 CP et 10 CE1 soit 82 élèves (+9 par rapport cette année)
Mme Yonnet : 29 PS-MS
Mme Lemasson: 28 MS/GS
Mme Enselme : 25 CP-CE1

Archingeay

Mme Léchevin : CE1/CE2 : 6 CE1 / 18 CE2
M. Yonnet : CE2/CM1 : 5 CE2 / 20 CM1
M. Desrentes : CM2 : 27 CM2
Soit 76 élèves. (-2 par rapport à cette année)

Depuis que ce conseil d'école a eu lieu :

Nous avons été contacté par des syndicats à qui nous avons fait remonter nos effectifs chargés pour la rentrée prochaine. Il est possible qu'à la rentrée nous ayons une ouverture de classe. Cette ouverture ne sera officialisée que lors de la dernière commission départementale qui se tiendra le jour de la rentrée. Nous commençons cependant à envisager cette classe supplémentaire qui se ferait à Les Nouillers.

Nous allons donc le jeudi 2 septembre faire la rentrée avec 6 classes...

... et si ouverture il y avait, nous répartirions les élèves sur 7 classes à partir du lundi 6 septembre.

PS/MS - MS/GS - GS/CP - CP/CE1
CE2/CM1 - CE2/CM1 - CM2

d) Péri-scolaire :

Mathilde Hay nous explique que pour la rentrée prochaine sera mis en place sur Archingeay, sur la pause méridienne, des ateliers Pomme et Zippy. Les deux ateliers ont pour objectif de travailler sur les émotions et la façon de les mettre en mots, et sur tous les petits tracas de la vie d'un enfant, comment les appréhender, les maîtriser... Pomme est pour les plus vieux et Zippy pour les plus jeunes.

Un projet spécifique sera mis en place en plus des autres pour les CM2.

Sur Les Nouillers, un animateur sera présent pour animer des ateliers sur la pause méridienne exclusivement pour les CP/CE1

L'équipe d'animation reste la même.

2. La coopérative scolaire :

Archingeay : à la date du 07/06/21 il y a 2025 euros.

Les Nouillers : à la date du 07/06/21 il y avait 1452 euros.

Prix de la cotisation de la coopérative scolaire.

Chaque année, nous demandons une participation financière à la **coopérative scolaire à la rentrée de septembre**, qui, associée aux différentes actions de l'école (marché d'automne, vente de photos scolaires ...) sert à financer du matériel et des sorties éducatives.

Pour l'année prochaine, les montants se déclineront ainsi (après acceptation à l'unanimité des personnes présentes)

Montant

1 enfant : 15 euros 2 enfants : 20 euros 3 enfants ou + : 25 euros

La cotisation sera demandée aux parents dès la rentrée.

3. Sorties et projets réalisés et à venir.

A l'école des Nouillers

Depuis le mois de février :

- Les TPS-PS-MS continuent de faire classe dans les bois tous les mardis (sauf cas exceptionnels)
- Les TPS-PS-MS ont pu se rendre chacun leur tour à la ludothèque de Saint Jean d'Angély.
- Une clown installée depuis peu à Archingeay, Stella est venue nous enchantée avec ses bulles
- Les TPS-PS-MS ont pu visiter les extérieurs du château du Bois Charmant et son pigeonnier
- Nous avons pu faire le carnaval et la chasse aux œufs la veille du confinement
- Nous avons assisté à la naissance de poussins, que nous voyons grandir avec nos poules
- Nos cochons d'inde vont bien
- Nous avons fait l'élevage de papillons
- Le potager est bien rempli
- Les 21/06 aura lieu le spectacle des TPS-PS-MS et le 22/06 celui des MS/GS
- Le 28 toute l'école sera sur l'Île Madame pour observer l'estran et faire du land art et une activité galet

A l'école d'Archingeay

Quelques projets ont pu se faire de puis le dernier conseil de Rpi.

- Visite de la **médiathèque** de Bords : CE1/CE2

- **Intervention** de M. Tessier en **musique** pour les 3 classes le jeudi 11 mars.

~~Un **cycle éducation à la route (piéton + vélo)**.~~ - annulé à cause de l'incendie du préau car nous n'avons plus de lieu de stockage pour les bicyclettes et on a peur de nouvelles dégradations.

Nous allons quand même faire **le permis piéton**.

- **Carnaval** : la veille des vacances de Pâques.

- **Moi jeune citoyen** : exposition 9/13 ans, pour les CM1-CM2, à la mairie de Saint Savinien.

- Les séances de **piscine** ont repris pour la classe de CE1-CE2 qui était prioritaire (un cycle de 8 séances), une fois par semaine.

D'ici la fin de l'année :

- Visite du Musée de Lisette pour les CE1-CE2 et les élèves des autres classes qui ne l'ont pas faite.
- Course d'orientation à Saint Savinien pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1 (CO photo dans la ville, et la CO permanente sur l'île de la grenouillette).
- Course d'orientation dans le bois des vergnes le jeudi 24 juin (CM1/CM2)

4. Manifestations réalisées et à venir (avec l'APE d'Archingeay-Les Nouillers):

Tombola : 420 € de bénéfices.

Vente de plants : 170 € de bénéfices.

Le 12 juin : Raid du bois charmant (6^e édition) : Environ 90 équipes attendues après 2 reports liés au COVID.

5. Travaux réalisés et à venir :

Les enseignants renouvellent leurs remerciements aux deux mairies. Sans leur concours, mais aussi sans leur réactivité nos conditions d'enseignement ne seraient pas optimums.

Le SIVOS a changé les deux photocopieurs des deux écoles pour nous en proposer des plus performants.

Les Nouillers,

Les travaux pour l'agrandissement se précisent, nous devrions avoir les subventions de l'Etat et du département fin juin. Les plans sont terminés et validés.

Il s'agirait d'agrandir du côté de l'ancien logement social qui est mitoyen avec l'école, pour créer une salle de réunion, une buanderie et un grand dortoir.

Nous en profiterions pour changer les sanitaires du côté des CP, avec des toilettes plus adaptées et des urinoirs et des lavabos à la bonne taille. De même pour le lavabo des vestiaires de petits.

Si ouverture de classe il y a, des propositions d'adaptation des locaux ont été étudié avec la mairie (la salle de motricité servirait de classe en attendant que le préau devienne une classe, un nouveau préau sera créé dans le bas de la cour.)

Archingeay,

Incendie du préau :

Dans la nuit, du 3 au 4 mai, le préau a été incendié et entièrement détruit, réduisant dans le même temps, tout notre matériel de sport (environ 5000 euros) en cendre.

Les pompiers sont arrivés sur place vers 6h30 mais la structure était déjà au sol.

Les enfants ont été légèrement choqués de cet événement et puis ils se sont habitués à ce nouveau paysage...

Maintenant, nous allons attendre le retour des assurances puis nous devrions rapidement pouvoir reconstituer notre équipement sportif.

Mme Rumberger nous informe que le préau devrait être refait à la Toussaint.

Vidéoprojecteur :

Fin mars, le vidéoprojecteur de la classe de CE1-CE2 a rendu l'âme. On a pu de nouveau compter sur une très bonne réactivité de notre mairie qui a dégagé un financement exceptionnel de 1080 € pour que rapidement cet outil indispensable soit de nouveau utilisable dans cette classe.

Plan Ecole Numérique :

Grâce au plan école Numérique, la municipalité d'Archingeay a pu toucher une subvention de 50% (sur un montant total d'environ 3800 €) pour investir dans du matériel numérique.

L'école d'Archingeay a donc été équipé de :

3 PC portables / 2 routeurs / 6 tablettes / Des casques audio / Des souris / Une camera USB / Des tapis de souris

Fin